

Séance du lundi 18 septembre 2017

Présents : Monsieur Christophe GOURMANEL, Madame Marie-Pierre HULOT, Monsieur Guy MAYA, Madame Martine CABIE, Monsieur Jérôme BALARAN, Monsieur Thierry BOURG, Madame Agnès BRUNELLO, Monsieur Étienne COMBES, Madame Nathalie FAURÉ, Monsieur Laurent GIMENEZ, Monsieur Luc PELISSIER, Monsieur José TIGNÈRES, Madame Bérengère WAMBERGUE.

Représentés : Monsieur Nicolas ANDREU.

Secrétaire(s) de la séance: Agnès BRUNELLO.

Ordre du jour:

- | | |
|---|--|
| 1-Aménagement Coeur du Bourg
Choix des entreprises ; | 5- Site Internet Communal ; |
| 2- Travaux Voirie 2017; | 6- Échange de Parcelles Assainissement Bourg ; |
| 3- Classement Voiries ; | 7- Ateliers de Travail Com. Agglomération ; |
| 4- DM Lotissement et Assainissement ; | 8- Divers : Taxes Foncières et "IRMA". |

Délibérations du conseil:

Aménagement Coeur du Bourg : Choix des Entreprises :

Informations des divers travaux concernant le Coeur du Bourg de la commune : Aménagement du Coeur de Bourg ; finition du chemin 'Rue des Palombes' du lotissement prévue au printemps 2018, projet d'extension de l'école afin de pouvoir intégrer les nouveaux arrivants (actuellement 3 classes) ; 7 lots du Lotissement RIVALES sont vendus sur 9.

Le Conseil Municipal demande que la délibération soit remise à une date ultérieure.

Travaux Voiries 2017 :

- Chemin du Rous (634m) et Chemin de Mauran pour 43.000 euros.
- Présentation des différents travaux à prévoir sur la commune : 36.788 euros.

Classement Voiries :

Informations des divers tableaux de classement de la voirie communale.

DM 2017-001 Lotissement RIVALES (DE_2017_050)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
7133 (042)	Variat° en-cours de production biens		-460.41
7718	Autres produits except. opérat° gestion		460.41
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	288.50	
1641	Emprunts en euros	160000.00	

1641	Emprunts en euros		160288.50
TOTAL :		160288.50	160288.50
TOTAL :		160288.50	160288.50

Monsieur le Maire informe également qu'un paramétrage doit être fait sur le logiciel du Budget Primitif du Lotissement RIVALES à savoir :

Pour le compte 608 et 796 - Opération d'ordre 043 et Pour le compte 7133 - Opération d'ordre 042.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits et les modifications.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

- **Accepte** les modifications proposés concernant le paramétrage des comptes énoncés ci-dessus.

DM 2017-02 Assainissement Grazac (DE_2017_051)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	1040.00	
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul		1040.00
TOTAL :		1040.00	1040.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1391 (040)	Subventions d'équipement	1040.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		1040.00
TOTAL :		1040.00	1040.00
TOTAL :		2080.00	2080.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Site Internet Communal :

Site lancé il y a environ 18 mois. Mr Laurent GIMENEZ a fait une nouvelle version du site. Il serait souhaitable de diversifier le nombre de personnes pouvant intervenir sur le site (Rédaction, organisation, tableaux, articles, programmation, menus école, animations et événements divers, etc.). On pourrait insérer les bulletins de la Communauté d'Agglomération. Il serait question de fermer le site existant et d'avoir un serveur (de France) à 3,59 euros à la mairie. Mesdames CABIE Martine et HULOT Marie-Pierre; et Messieurs COMBES Étienne et Laurent GIMENEZ vont essayer de faire vivre le site de façon plus régulière.

Le site de Mr Laurent GIMENEZ adopté (- de 5 euros mensuel) à l'unanimité.

Régularisation - Échange Parcelles Assainissement Le Bourg (DE_2017_052)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'implantation et aux travaux concernant la création des réseaux et de la station d'assainissement au bourg, il faut régulariser l'implantation sur le cadastre.

Pour ce faire Monsieur le Maire a demandé au Géomètre GILG un nouveau document d'arpentage afin d'établir un échange entre la commune et Mr BENVENUTO Christian.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la régularisation chez Maître GUY Carole, Notaire à Salvagnac (Tarn).

Ouï cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** le document d'arpentage établi par Mr GILG Franck,
- **DEMANDE** que Maître GUY Carole se charge de la régularisation de ce dossier,
- **AUROTISE** Monsieur le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

Rectification Nom de voies communales (DE_2017_053)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° DE_2016_042 concernant la dénomination des voies sur la commune. En effet suite à une erreur matérielle dans le tableau des noms de voies, l'orthographe de la route de "SAINT LAURENS" doit s'écrire avec un "S" et non un "T". Monsieur le Maire informe, également, les membres du Conseil Municipal, que la plaque indiquant le nom de la voie a la bonne orthographe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la modification dans le tableau des noms de voies, en ce sens que l'orthographe de la "route de SAINT LAURENT" doit s'écrire "route de SAINT LAURENS".
- **DEMANDE**, au service SIG de prendre en compte cette modification orthographique.
- **CHARGE** Monsieur le Maire des démarches administratives et de l'exécution de la présente délibération.

DM 2017-003 - Commune Grazac (DE_2017_055)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6188	Autres frais divers	-150.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	150.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Catastrophes Climatiques - Ouragan IRMA (DE_2017_054)

Monsieur le Maire informe les membre du Conseil Municipal de la demande du secours Populaires Français concernant le soutien financier d'urgence suite aux catastrophes climatiques des jours derniers et plus précisément l'ouragan "IRMA".

Il propose une aide de 150 euros, versée aux Secours Populaire Français.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à la majorité (12 pour et 2 contre)** :

- **ACCORDE** une aide financière exceptionnelle aux sinistrés suite à l'ouragan IRMA,
- **DEMANDE** que l'association Secours Populaire Français soit destinataire de cette aide,
- **DEMANDE** que cette somme soit inscrite au budget 2017 à l'article 6574 par Décision Modificative
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Ateliers de travail à la Communauté d'Agglomération :

Mme HULOT Marie-Pierre: Commission Ressources et Administration - Atelier Finances.
Commission Cadre de Vie - Atelier Équipement Sportif.

Mr MAYA Guy : Commission Ressources et Administration - Atelier Ressources Humaines.
Commission Cadre de Vie - Atelier Déchets

Mme CABIE Martine : Commission Service à la Population - Atelier Petite Enfance

Mr BOURG Thierry : Commission Cadre de Vie - Atelier Zérophyto

Mme BRUNELLO Agnès : Commission Attractivité - Atelier Culture
Commission Attractivité - Atelier lecture publique

Mr COMBES Étienne : Commission Cadre de Vie - Atelier Zérophyto
Commission Aménagement - Atelier Mobilité

Mme FAURÉ Nathalie : Commission Cadre de Vie - Atelier SPANC

Mr GIMENEZ Laurent : Commission Ressources et Administration -
Atelier Systèmes d'information et Numérique

Mr PELISSIER Luc : Commission Attractivité - Atelier Économie

Mr TIGNÈRES José : Commission Cadre de Vie - Atelier Voirie

Plan Local d'Urbanisme : PLU et problèmes :

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal des divers problèmes (bâtiment en plus, piscine, murets, extensions, etc.) avec les dispositions du PLU Communal. Il y aurait une possibilité de modifier celui-ci sans avoir recours à une enquête publique "Modification simplifiée du PLU".

Monsieur le Maire propose de faire parvenir pas e-mail à tous les membres les points de divergences et de les soumettre lors d'un prochain Conseil Municipal.

Divers :

- Taxes Foncières : Les services fiscaux demandent de vérifier certaines habitations car il existe des problèmes de cohérence entre les déclarations et l'existant. Les membres du Conseil Municipal vont vérifier sur le terrain seulement ce qui est visible de la route et transmettre les réponses aux services fiscaux.

Levée de séance à 23 heures 50 minutes.